

**CALENDRIER
APPEL GÉNÉRAL DES CAUSES EN MATIÈRES CIVILE ET FISCALE
POUR FIXER L'INSTRUCTION ENTRE LES MOIS DE
SEPTEMBRE 2026 ET JUIN 2027**

DISTRICT DE QUÉBEC

La juge coordonnatrice adjointe convoque les avocats ainsi que les parties non représentées à un appel général du rôle visant les dossiers prêts pour instruction d'une durée de trois jours ou moins. Cet appel portant sur les causes civiles et fiscales se tient à distance par visioconférence via la plateforme TEAMS, lequel a lieu aux dates qui suivent :

Causes civiles

- **20 mars 2026**, pour fixer l'instruction de septembre à décembre 2026;
- **12 juin 2026**, pour fixer l'instruction de janvier à mars 2027;
- **30 octobre 2026**, pour l'instruction d'avril à juin 2027;

Causes fiscales

- **11 juin 2026**, pour fixer l'instruction de septembre 2026 à juin 2027;

Modalités de fixation des dossiers

- Instruction d'un jour : les vendredis;
- Instruction de deux jours : les jeudis et vendredis;
- Instruction de trois jours : les mercredis, jeudis et vendredis.

Il incombe aux avocats et aux parties non représentées d'utiliser le lien TEAMS, lequel est transmis par la Maître des rôles de la Cour du Québec lors de l'envoi de l'avis de convocation.